

**PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DE GRANDANGOULÊME**

LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE D'ANGOULÊME

**MIS EN SCÈNE
PAR JEAN-MICHEL OTHONIEL**



*« Un lieu
vraiment unique
et particulièrement
émouvant. Sans doute
le plus bel endroit
d'Angoulême »
Le Monde*

**VISITES GUIDÉES
2026**



Culture

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

« J'AI VOULU QUE L'ON RETROUVE AU XXI^E SIÈCLE,
LE SENTIMENT D'ÉMERVEILLEMENT
QUE POUVAIT PROCURER UN TRÉSOR À L'ÉPOQUE
DE LA CONSTRUCTION DES CATHÉDRALES ».

Jean-Michel Othoniel

VISITES GUIDÉES POUR INDIVIDUELS :

Du 7 mars au 13 décembre

Samedi & dimanche : 14h30 & 16h15

Du 4 avril au 19 avril

Jeudi & vendredi : 10h30 & 15h

Samedi & dimanche : 14h30 & 16h15

Du 16 juillet au 23 août

Jeudi, vendredi, samedi & dimanche :

10h30, 14h30 & 16h15

Du 17 au 31 octobre

Jeudi & vendredi : 10h30 & 15h

Samedi & dimanche : 14h30 & 16h15

Fermeture annuelle :

du 14 décembre 2026 au 5 mars 2027

Fermeture exceptionnelle :

20 septembre & 1^{er} novembre

BILLETTERIE

- en ligne (conseillé)
- sur place auprès du guide 15 mn avant la visite (Chèques ou espèces. Chèques-vacances et CB non acceptés)

RV : hall du Musée d'Angoulême - square Girard II - rue Corneille

TARIFS INDIVIDUELS

8€ / 6€ résidents GrandAngoulême* et détenteurs de la carte *Passion Monuments** / **Gratuité** pour les moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires), 18-25 ans (ressortissants de l'UE et résidents réguliers non-européens sur le territoire de l'UE), personnes en situation de handicap* et leur accompagnateur, demandeurs d'emploi sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, détenteurs de carte Culture - carte ICOM ou ICOMOS* *sur justificatif



VISITES GUIDÉES POUR GROUPES ADULTES & SCOLAIRES :

du mardi au vendredi

Tarif forfaitaire

Réservation obligatoire



**RENSEIGNEMENTS -
RÉSERVATIONS -
BILLETTERIE EN
LIGNE :**

Office de tourisme du Pays
d'Angoulême 05 45 95 16 84

30 personnes max. par visite

Parcours sur deux étages

accessibles par 39 marches

L'État est propriétaire de la cathédrale. Le CMN assure la gestion de la cathédrale. Les visites du Trésor sont programmées et assurées par le Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême, grâce au soutien financier de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. L'État et le CMN sont partenaires des visites. Les guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême sont agréés par le ministère de la Culture.

Annulation des visites en cas
d'alerte canicule orange ou rouge

